Image not found or type unknown

livrets enfants suite divorce

Par **mely**, le **16/11/2009** à **14:57**

Bonjour,
Je suis divorcée et viens d'obtenir la garde de mes deux enfants par le juge. Ils ont chacun un livret d'épargne que j'ai moi-même alimenté. Puis-je demander à ce que leur père ne modifie en aucun cas l'adresse de destination des relevés? Egalement, j'ai peur qu'il veuille disposer des fonds en les clôturant. Peut-il faire cela? Quels sont les recours pour protéger mes enfants en ayant la garde? Je vous remercie de votre réponse, je suis très inquiète.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés